

SEANCE DU 23 FEVRIER 2024

Comme chaque année à pareille époque, le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance des résultats des comptes administratifs des différents budgets qui reflètent la réalité budgétaire de ce qui s'est passé durant l'exercice 2023.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – CCAS.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le compte administratif 2023 ainsi arrêté :

Résultats d'exécution de l'exercice (avec les reports de 2022) :

INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	8 531.99 €	6 896.00 €
Recettes	8 531.99 €	11 865.99 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE :		
Investissement	0 €	
Fonctionnement	4 969.99 €	
Résultat global	4 969.99 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ❖ **VOTE** le compte administratif de l'exercice 2023 tel que ci-dessus.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS.

Monsieur le Maire présente ensuite le budget 2024 du CCAS. Il s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes : 4 696.99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- ❖ **VOTE** le budget 2024 du CCAS tel qu'indiqué ci-dessus,
- ❖ **AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits hors chapitre 012 dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET DE LA GESTION PASTORALE.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le compte financier unique 2023 du budget de la Gestion Pastorale ainsi arrêté :

Résultats d'exécution de l'exercice (avec les reports de 2022) :

INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	130 713.44 €	147 786.44 €
Recettes	130 713.44 €	202 172.43 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	65 213.99 €	52 473.14 €
Recettes	65 213.99 €	94 549.77 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE :		
Investissement	54 385.99 €	
Fonctionnement	42 076.63 €	
Résultat global	96 462.62 €	

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ❖ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du budget de la Gestion Pastorale ;
- ❖ **DONNE pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA GESTION PASTORALE.

Monsieur le Maire présente le budget 2024 de la gestion pastorale. Il s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement - dépenses et recettes : 104 276.63 €

Section d'investissement - dépenses et recettes : 169 237.78 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- ❖ **VOTE** le budget 2024 de la gestion pastorale tel qu'indiqué ci-dessus,
- ❖ **AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits hors chapitre 012 dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le compte financier unique 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement ainsi arrêté :

Résultats d'exécution de l'exercice (avec les reports de 2022) :

INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	294 409.42 €	83 335.35 €
Recettes	294 409.42 €	217 658.52 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	351 536.71 €	232 053.77 €
Recettes	351 536.71 €	311 480.65 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE :		
Investissement	128 323.17 €	
Fonctionnement	79 426.88 €	
Résultat global	207 750.05 €	

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

❖ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement ;
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - BUDGET GENERAL.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le compte financier unique 2023 du budget Général ainsi arrêté :

Résultats d'exécution de l'exercice (avec les reports de 2022) :

INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	2 123 092.20 €	1 599 146.74 €
Recettes	2 123 092.20 €	1 662 798.14 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	1 906 163.95 €	1 445 801.75 €
Recettes	1 906 163.95 €	2 023 408.80 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE :		
Investissement	63 651.40 €	
Fonctionnement	577 607.05 €	
Résultat global	641 258.45 €	

❖ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du budget Général ;
❖ **DONNE pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.